

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

No. R-4008-2017

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,  
ayant sa principale place d'affaires au 1717,  
rue du Havre, en les ville et district de  
Montréal, province de Québec,

(ci-après « Énergir »),

---

### DÉCLARATION SOUS SERMENT

---

Je soussigné, **VINCENT REGNAULT**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directeur, Approvisionnement gazier & développement gaz renouvelables chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « *Demande visant l'approbation des caractéristiques d'un contrat d'achat de gaz naturel renouvelable* »;
3. J'ai connaissance des faits allégués dans cette demande ainsi que dans la pièce Gaz Métro-1, Document 28 déposée à son soutien;
4. Tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ, à Montréal, le 30 octobre 2020.



---

VINCENT REGNAULT

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Montréal, ce 30<sup>e</sup> jour d'octobre 2020

(s) *Mélanie Beauvais, 181625*

---

Commissaire à l'assermentation pour  
tous les districts judiciaires du Québec